



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

## « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction, afin de réaliser des économies d'énergie dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

[www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr](http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr)



### Service de Presse :

**SWIC**  
Sandrine Wiart  
Intercommunication

29 Route de Maule – 78770 Thoiry  
Tél. 01 34 94 77 33  
Fax 01 34 94 77 34  
[s.wiart@sfr.fr](mailto:s.wiart@sfr.fr)

Communiqué de presse  
Mardi 8 novembre 2011



## SIGNATURE D'UN CONTRAT CADRE AVEC LE COSTIC



## UN GRAND PAS VERS DE NOUVELLES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES



Le programme d'accompagnement des professionnels du bâtiment « **Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012** » monte en puissance avec la signature d'un contrat cadre entre l'Agence qualité construction, organisme coordonnateur et gestionnaire de ce programme et le **Comité scientifique et technique des industries climatiques**.



Cette signature a eu lieu sur le stand de l'AQC à BATIMAT le mardi 8 novembre 2011, entre Monsieur Marc Ducourneau, directeur général de l'AQC, et Monsieur Gérard Schocher, président du COSTIC, en présence de Monsieur Alain Maugard, président du comité d'orientation de ce programme.



Le programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » vise notamment à mettre à jour les Règles de l'art en vigueur aujourd'hui, et à proposer des règles techniques nouvelles pour les technologies et les solutions techniques favorisant l'atteinte des objectifs du Grenelle Environnement.



**AGENCE POUR LA PRÉVENTION DES DÉSORDRES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION**

Organisme gestionnaire du programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

29, rue de Miromesnil – 75008 Paris • Tél. : 01 44 51 03 51 – Fax : 01 47 42 81 71

Email : [aqc@qualiteconstruction.com](mailto:aqc@qualiteconstruction.com) • [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com) • Association loi de 1901

Pour écrire ces « Recommandations professionnelles », le comité de pilotage de ce programme a choisi de s'appuyer dans le cadre de contrats pluriannuels sur des organismes scientifiques reconnus pour leurs compétences dans des champs techniques spécifiques.

Ces contrats cadres définissent les thématiques techniques d'intervention et donnent surtout aux organismes prestataires identifiés une visibilité d'actions sur la durée du programme afin de leur permettre de mobiliser en interne et en externe les équipes d'expertises nécessaires.

Chaque organisme prestataire est en effet tenu de s'appuyer sur des expertises externes afin de remplir la mission qui lui a été confiée.

## **Le contrat cadre avec le COSTIC : la partie « active » du bâtiment**

Identifié comme le chef de file pour la partie dite « active » du bâtiment, le COSTIC a pour mission principale de rédiger les Recommandations professionnelles relatives à la conception, la mise en œuvre et la maintenance d'équipements techniques identifiés comme clés, au bâti neuf et existant.

Afin de mener à bien cette mission de rédaction, la conduite d'études ou d'essais préalables est parfois nécessaire pour certaines technologies. La réalisation de ces études amont s'inscrit dans la mission confiée au COSTIC.

## **Un périmètre technique défini mais évolutif**

En collaboration avec le COSTIC, une liste des procédés technologiques qui feront l'objet de Recommandations professionnelles a été établie.

Non exhaustif, ce périmètre technique prédéfini se veut souple et évolutif. Il pourra donc faire l'objet de modifications ultérieures, en fonction de l'évolution des besoins des professionnels et/ou de l'émergence de nouvelles technologies.



Liste non exhaustive des technologies qui feront l'objet de Recommandations Professionnelles	
Pompe à chaleur	Pompes à chaleur air/air
	Pompes à chaleur air/eau
	Pompes à chaleur géothermiques
	Pompes à chaleur collectif/tertiaire
	Pompes à chaleur double service
Eau Chaude Sanitaire	Chauffe-eau thermodynamiques
	Solaire collectif
	Solaire collectif individualisé
	Chauffe-eau solaire individuel
Ventilation	Puits climatiques
	Ventilation double-flux
	Ventilation simple-flux en rénovation
	Ventilation naturelle assistée en rénovation
	Ventilation mécanique répartie
Bois	Appareils divisés à bûches
	Appareils divisés à granulés
	Chaufferies bois
Autres sujets ...	Systèmes solaires combinés
	Compteurs et capteurs : guide de bonnes pratiques
	Gestion Technique du Bâtiment : guide à destination des Maîtres d'ouvrage
	Les circuits hydrauliques : fondamentaux et schémathèque
	Pompes à chaleur à moteur gaz et Pompes à chaleur à absorption, cogénérateurs...